

Les sanctions disciplinaires : cadre légal et responsabilité

Objectifs

- Acquérir les bons réflexes ;
- Eviter les situations de harcèlement et de discrimination ;
- Savoir réagir à une accusation de harcèlement ;
- Connaître les mesures interdites et les situations de protection ;
- Connaître les sanctions ;
- Connaître leur fonctionnement notamment au regard du règlement intérieur ;
- Connaître les procédures ;
- Connaître leur régime.

Participants / Prérequis

Responsables et cadres, confrontés à des questions de gestion du personnel au quotidien.
Aucun prérequis.

THEMES TRAITES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes sanctions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en garde. ○ Blâme / avertissement. ○ Mutation / rétrogradation. ○ Licenciement. • Le rôle du règlement intérieur. • Les sanctions interdites. • La protection des salariés protégés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Délégués syndicaux / représentants du personnel. ○ Femmes enceintes. • Les obligations de l'employeur face à l'accusation de harcèlement. • Sanctionner sans discriminer ni harceler. | <ul style="list-style-type: none"> • La preuve de la faute. • Les procédures disciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sans entretien préalable. ○ Avec entretien préalable. ○ Le cas des sanctions modifiant le contrat de travail. • La sanction du salarié en arrêt de travail. • Les licenciements pour faute : <ul style="list-style-type: none"> ○ Classification des fautes. ○ Régimes des licenciements disciplinaires. |
|---|--|

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Les sanctions disciplinaires : cadre légal et responsabilité

Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

Intervenant :

Avocat spécialisé en droit social. Maître de Conférences en Droit privé et **Directeur** de l'Institut d'Etudes Judiciaires de la Réunion. Cv disponible sur simple demande.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour en présentiel ou en distanciel, soit 7h de formation.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : Nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

Programme mis à jour en avril 2026